

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

#### Arrêté du 1<sup>er</sup> mars 2021 relatif à l'autorisation du protocole de coopération « Mesure de l'élastométrie du foie avec l'appareil de mesure FibroScan en lieu et place d'un médecin »

NOR : SSAH2101885A

Le ministre des solidarités et de la santé et le ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de la relance, chargé des comptes publics,

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 4011-1 et suivants ;

Vu la loi n° 2019-774 du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé, notamment son article 66 ;

Vu la loi n° 2020-1525 du 7 décembre 2020 d'accélération et de simplification de l'action publique, notamment son article 96 ;

Vu l'avis de la Haute Autorité de santé n° 2 2013.0054/AC/SEVAM du 19 juin 2013 ;

Vu la délibération du Conseil national des coopérations interprofessionnelles du 4 novembre 2020,

Arrêtent :

**Art. 1<sup>er</sup>.** – En application du deuxième alinéa du A du III de l'article 66 de la loi n° 2019-774 du 24 juillet 2019 susvisée, le protocole de coopération « Mesure de l'élastométrie du foie avec l'appareil de mesure FibroScan en lieu et place d'un médecin », annexé au présent arrêté, est autorisé sur le territoire national dans les conditions prévues aux articles L. 4011-1, L. 4011-2 et L. 4011-3 du code de la santé publique.

**Art. 2.** – Les structures d'emploi ou d'exercice sont tenues de déclarer auprès de l'agence régionale de santé territorialement compétente chaque membre de l'équipe volontaire pour mettre en œuvre le protocole « Mesure de l'élastométrie du foie avec l'appareil de mesure FibroScan en lieu et place d'un médecin », selon les conditions fixées par l'article D. 4011-4 du code de la santé publique.

**Art. 3.** – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 1<sup>er</sup> mars 2021.

*Le ministre des solidarités  
et de la santé,*

Pour le ministre et par délégation :

*La cheffe de service,  
adjoite à la directrice générale  
de l'offre de soins,*

C. LAMBERT

*Le ministre délégué  
auprès du ministre de l'économie, des finances  
et de la relance, chargé des comptes publics,*

Pour le ministre et par délégation :

*Le directeur de la sécurité sociale,*

F. VON LENNEP

## COOPERATION ENTRE PROFESSIONNELS DE SANTE

**Modèle type de protocole de coopération** : Mesure de l'élastométrie du foie avec l'appareil de mesure FibroScan en lieu et place d'un médecin  
ARS Ile de France et Bretagne

**LE MODELE TYPE DE PROTOCOLE DE COOPERATION COMPREND DEUX PARTIES :**

- FICHE PROJET
- TABLEAU « DESCRIPTION DU PROCESSUS DE PRISE EN CHARGE DU PATIENT »

## COOPERATION ENTRE PROFESSIONNELS DE SANTE

**Modèle type de protocole de coopération** : Mesure de l'élastométrie du foie avec l'appareil de mesure FibroScan en lieu et place d'un médecin  
 ARS Ile de France et Bretagne

FICHE PROJET		
ITEMS	CONSEILS	ELEMENTS DE REPONSE
<p><b>Intitulé du Protocole de coopération (PC)</b></p> <p>Quel est le thème de la coopération entre professionnels de santé ?</p>	<p>L'intitulé est renseigné après avoir défini précisément le périmètre dérogatoire de la nouvelle prise en charge.</p>	<p>Mesure de l'élastométrie du foie avec l'appareil de mesure FibroScan en lieu et place d'un médecin</p>
<p><b>Profession du délégué</b></p> <p>Quelle est la profession, et le cas échéant la spécialité, du délégué inscrite à l'article L. 4011-1 du code de la santé publique ?</p>	<p>La liste des professions de santé concernées par la coopération est consultable sur le site Internet de la HAS  <b>Lien professionnels de santé</b></p>	<p>Médecin hépato-gastro-entérologue</p>
<p><b>Profession du délégué</b></p> <p>Quelle est la profession du ou des délégué(s) inscrite à l'article L. 4011-1 du code de la santé publique ?</p>	<p>La liste des professions de santé concernées par la coopération est consultable sur le site Internet de la HAS  <b>Lien professionnels de santé</b></p>	<p>Infirmière diplômée d'état</p>
<p><b>Objectifs</b></p> <p>Quels sont les résultats attendus en termes de</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- qualité de la prise en charge du patient ? (délai de prise en charge, file active, gains pour les patients, objectifs de santé publique...)</li> <li>- réorganisation de la prise en charge ?</li> <li>- optimisation de la dépense de santé ?</li> </ul>	<p>L'intérêt du protocole est précisé pour l'ensemble des parties prenantes : patient, délégué, délégant.</p>	<p>La démographie médicale ne permet pas dans certaines régions de faire face à la demande croissante en matière d'investigation non invasive de la fibrose hépatique.          Le présent protocole de coopération a pour objectif de confier à l'IDE la réalisation de l'acte technique de mesure de la densité du foie (réalisation de dix mesures), ce qui permet de proposer de réaliser le dépistage de la cirrhose du foie sans délais, en limitant le recours au spécialiste médical à</p>

## COOPERATION ENTRE PROFESSIONNELS DE SANTE

**Modèle type de protocole de coopération** : Mesure de l'élastométrie du foie avec l'appareil de mesure FibroScan en lieu et place d'un médecin  
 ARS Ile de France et Bretagne

<p><b>Actes dérogatoires</b></p> <p>Quelles sont les décisions prises par le délégué, sans participation du déléguant ?</p> <p>Pour un examen clinique, s'agit-il par exemple de poser son indication, de le réaliser, de l'interpréter ou encore de définir la conduite à tenir en fonction des résultats...?</p> <p>Pour une consultation de suivi, s'agit-il, par exemple, d'en décider l'opportunité, de détecter et d'interpréter des signes cliniques, de décider des orientations du patient, de poser</p>	<p>Un acte peut comprendre plusieurs étapes dont certaines ne sont pas dérogatoires. Sa décomposition est importante pour préciser quelle est la dérogation proposée et organiser le protocole.</p> <p><a href="#">Lien exemples PC_EXEMPLES_ACTES DEROGATOIRES</a></p>	<p>l'interprétation du résultat de l'examen.</p> <p>Le niveau de qualité attendu de l'examen est supposé supérieur à celui d'un acte effectué par un médecin, dans la mesure où l'infirmière concentre sa compétence sur la <u>partie technique</u> du dépistage.</p> <p>Le troisième bénéficiaire de la réalisation de l'acte par l'IDE réside dans la restitution du résultat au patient en différé, par le médecin, ce qui laisse à ce dernier le temps de préparer l'annonce éventuelle d'une cirrhose, alors qu'il aurait à donner le résultat en temps réel s'il pratiquait lui-même l'examen.</p>
		<p>L'infirmière réalise sur prescription médicale, l'examen de mesure de la densitométrie du foie à l'aide de l'appareil FibroScan.</p> <p>Elle recueille les 10 mesures identiques, assure la saisie des données, l'impression des images nécessaires à l'interprétation ultérieure par le médecin déléguant, la traçabilité de l'acte réalisé et des données recueillies.</p>

## COOPERATION ENTRE PROFESSIONNELS DE SANTE

**Modèle type de protocole de coopération** : Mesure de l'élastométrie du foie avec l'appareil de mesure FibroScan en lieu et place d'un médecin  
 ARS Ile de France et Bretagne

<p>l'indication d'un examen à réaliser, de réaliser une prescription, d'adapter un traitement ou de le renouveler ?</p> <p>Pour un acte technique, s'agit-il, par exemple, de poser son indication, de le réaliser, de l'interpréter ou encore de décider de la conduite à tenir en fonction des résultats ?</p>		
<p><b>Lieu de mise en œuvre</b>          Dans quel lieu le protocole a-t-il vocation à être mis en œuvre ?          Quelles sont les caractéristiques de ce lieu qui conditionnent éventuellement sa mise en œuvre ?</p>	<p>Le bon déroulement d'un protocole peut dépendre de plusieurs facteurs liés à son lieu de mise en œuvre : la configuration des locaux (présence médicale sur place...), le matériel disponible (trousse d'urgences...) et, le cas échéant, leurs caractéristiques (échographe...). Il convient de les identifier.</p>	<p>Salle dédiée à l'appareil FibroScan qui a été recommandé par la HAS dans le cadre du dépistage du VIH et de l'hépatite C .</p>

## COOPERATION ENTRE PROFESSIONNELS DE SANTE

**Modèle type de protocole de coopération** : Mesure de l'élastométrie du foie avec l'appareil de mesure FibroScan en lieu et place d'un médecin  
 ARS Ile de France et Bretagne

FICHE PROJET		ELEMENTS DE REPONSE
CONSEILS		
<p><b>1. Références utilisées</b></p> <p>Quelles sont les références utilisées pour organiser la nouvelle prise en charge des patients ?</p>	<p>Il peut s'agir de références scientifiques (recommandations, avis d'experts...), réglementaires, organisationnelles, éthiques... Une attention particulière doit être portée à l'adaptation de la prise en charge à l'évolution des recommandations.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- HAS recommandation 2007-2008 sur l'utilisation du FibroScan dans le cadre de l'hépatite C ou VIH</li> <li>- Recommandations de l'Association Européenne pour l'Etude du Foie (EASL) dans le cadre de l'hépatite chronique C (EASL 2011) et B (EASL mars 2012).</li> <li>- Méthodes d'évaluation de la fibrose hépatique au cours des hépatopathies chroniques (HAS 2006)</li> <li>- Critères diagnostiques et bilan initial de la cirrhose non compliquée (HAS 2008)</li> <li>- Méthodes non invasives d'évaluation de la fibrose / cirrhose hépatique (HAS 2008)</li> </ul> <p>Les références seront actualisées en fonction de l'évolution des données de la science.</p>
<p><b>2. Type de patients concernés</b></p> <p>- Quelle sont les caractéristiques des patients concernés par le protocole?</p> <p>- Quels sont les critères d'inclusion et d'exclusion ?</p>	<p>Pour un même acte / activité, le choix des critères d'inclusion ou d'exclusion conditionne la complexité du travail des professionnels délégués et, par conséquent, les mesures particulières à prendre pour sécuriser la prise en charge.</p> <p>Lien exemples</p>	<p>Les patients vus en consultation par un médecin hépatologue pour lesquels le médecin a prescrit la mesure de l'élastométrie du foie par le FibroScan</p> <p><u>Critères d'exclusion</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>La femme enceinte,</li> <li>Le patient porteur de Pace Maker,</li> <li>Plus généralement, le patient incapable de tenir allongé plus de 5 minutes sur le dos, ainsi que les patients présentant une IMC supérieure à 30.</li> </ul>

## COOPERATION ENTRE PROFESSIONNELS DE SANTE

**Modèle type de protocole de coopération** : Mesure de l'élastométrie du foie avec l'appareil de mesure FibroScan en lieu et place d'un médecin  
 ARS Ile de France et Bretagne

<p>- Combien de patients chaque professionnel délégué prendra-t-il en charge ?</p>	<p>La « file active » de chaque professionnel peut être un facteur pris en compte pour s'assurer de l'acquisition ou du maintien de leur compétence.</p>	<p>Le délégué doit prendre en charge 70 patients par an pour maintenir sa compétence</p>
<p><b>3. Information des patients</b>          Qui informe le patient en premier lieu ? A quel moment de la prise en charge ?          Comment est donnée l'information au patient ?          Quelles sont les modalités de la nouvelle prise en charge du patient ?          Qui recueille le consentement du patient ?          Quelles sont les solutions alternatives, proposées au patient, en cas de refus à la nouvelle prise en charge proposée</p>	<p>L'information est centrée sur le transfert d'actes ou d'activités.          L'information donnée au patient doit lui permettre de comprendre les modalités de la nouvelle prise en charge, les alternatives proposées et de donner son accord.          Si les professionnels choisissent d'élaborer un document d'information au patient, celui-ci est rédigé avec des termes explicites et compréhensibles pour le patient          Lien fiche Information des patients</p>	<p><b>Lois de la consultation médicale :</b>          Le médecin informe le patient qu'il a besoin d'un examen par Fibroscan pour compléter son bilan  <u>Explique le déroulement de l'examen qu'il lui prescrit et que celui-ci peut-être réalisé par une IDE dans le cadre d'un protocole de coopération.</u>          Cette information est destinée à expliquer l'acte dérogatoire qui va être effectué par l'IDE, les différents examens pratiqués et le déroulement de sa prise en charge, avant et après l'examen ».  <u>En cas de refus immédiat, le rendez-vous sera proposé avec le médecin,</u>  <u>En cas de non refus immédiat l'examen sera programmé avec l'IDE</u></p> <p><u>La fiche d'information concernant l'examen lui est remise, elle reprend la description du déroulement de l'examen ainsi qu'une explication de l'acte dérogatoire.</u>  <u>Le rendez-vous proposé permet au patient d'avoir un temps de réflexion avant l'examen.</u></p>

## COOPERATION ENTRE PROFESSIONNELS DE SANTE

**Modèle type de protocole de coopération** : Mesure de l'élastométrie du foie avec l'appareil de mesure FibroScan en lieu et place d'un médecin  
 ARS Ile de France et Bretagne

		<p><b>Réalisation de l'examen par une IDE</b>          Au moment de l'examen, l'IDE se présente et accueille le patient.          IDE explique qu'elle va effectuer l'examen dans le cadre d'un acte dérogatoire validé par un protocole de coopération entre professionnels de santé          IDE vérifie la compréhension          IDE recueille le consentement du patient.</p>
<p><b>4. Formation des professionnels délégués</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Quelles sont les compétences à acquérir adaptées au transfert d'acte(s) ou d'activité(s)?</li> <li>- Quels sont les objectifs pédagogiques au regard des compétences à acquérir et des risques à éviter ?</li> <li>- Quel est le programme de formation théorique et pratique (méthodes / moyens pédagogiques, volume horaire) ?</li> <li>- Qui valide la formation et comment ?</li> </ul>	<p>Ne pas hésiter à faire appel aux responsables des formations des professionnels concernés pour élaborer ce plan de formation.</p> <p>Lien fiche Formation          Avant d'adhérer à un protocole, les professionnels délégués doivent participer à une formation spécifique correspondant aux actes ou activités dérogatoires. Par contre, il peut être décidé que les professionnels, pour participer à cette formation et, in fine, adhérer au protocole, doivent avoir une compétence particulière qui se traduit par exemple par une expérience professionnelle ou une formation.</p>	<p><b>Programme de formation</b>          Un cahier des charges décrit l'objectif pédagogique et la séquence de formation</p> <p><u>Formation théorique</u> : 4h</p> <p><u>Formation pratique</u>          4h correspondant à la description de l'appareil et au recueil des images          100 mesures doivent être effectuées sous tutorat médical avant que l'IDE soit autonome</p> <p><u>Le médecin déléguant valide l'acquisition des compétences nécessaires à la réalisation de cet acte, par un contrôle aléatoire de 10 examens :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Théorique à partir d'un QCM</li> <li>- Pratique : par un contrôle aléatoire en double des examens réalisés ou directement par observation directe.</li> </ul> <p>Un livret permet de suivre l'acquisition des compétences.</p>



## COOPERATION ENTRE PROFESSIONNELS DE SANTE

**Modèle type de protocole de coopération** : Mesure de l'élastométrie du foie avec l'appareil de mesure FibroScan en lieu et place d'un médecin

ARS Ile de France et Bretagne

<p>- Quelles sont les modalités de suivi des professionnels (formation continue)?</p> <p>- Quels sont les pré-requis, notamment en termes d'expérience professionnelle ?</p> <p>- Y a-t-il une activité minimum nécessaire au maintien des compétences acquises ?</p>	<p>Les professionnels prévoient les moyens de garantir le maintien des compétences du délégué une fois qu'il a adhéré :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- analyse de pratiques</li> <li>- suivi d'indicateurs et des alertes</li> <li>- formation continue</li> </ul> <p>Il est demandé d'annexer au protocole, les documents relatifs à la formation du délégué : programme, grille d'évaluation ....</p>	<p>La formation continue suppose de participer au minimum à une journée de formation /an</p> <p>Etre titulaire du diplôme d'état d'infirmier avec une expérience d'une année dans un service de gastrologie</p> <p>Une réalisation de 70 examens /an est nécessaire au maintien des compétences</p>
<p><b>5. Intervention du délégué</b></p> <p>Comment le délégué s'assure t-il de la bonne réalisation par le délégué de l'acte ou de l'activité dérogatoire ?</p> <p>Sur quels critères le délégué fait-il appel au délégué (ou à un médecin non délégué, en cas d'urgence)</p> <p>Quelles sont, en fonction de ces critères, les modalités d'intervention du délégué ou d'un autre médecin en cas d'urgence ?</p>	<p>Le mode de supervision de la pratique du délégué par le délégué peut prendre la forme de :</p> <p>Une astreinte : le délégué doit être joignable en cas de besoin identifié par le délégué</p> <p>Une supervision : le délégué est informé à des moments clés du processus</p> <p>Une validation : le délégué contrôle l'acte ou l'activité du délégué</p> <p>Les critères d'alerte du délégué pour déclencher une intervention du délégué peuvent être définis sous la forme d'arbres décisionnels.</p>	<p>Le délégué s'assure de la bonne réalisation de l'activité suite à l'interprétation systématique qu'il fait des mesures prises, un taux anormalement élevé de faux positifs/faux négatifs ainsi qu'un rapport IQR/médiane supérieur à la moyenne déjà relevée sont des critères d'alerte.</p> <p>Lors des réunions de suivi, le médecin analyse, avec l'infirmier(e), un échantillon aléatoire d'examens réalisés, à partir des indicateurs de suivis définis.</p> <p>Le délégué est joignable à tout moment.</p> <p>La réalisation de l'examen FibroScan par l'IDE et adossée à une présence en consultation du délégué qui peut se libérer dans un temps court.</p>

## COOPERATION ENTRE PROFESSIONNELS DE SANTE

**Modèle type de protocole de coopération** : Mesure de l'élastométrie du foie avec l'appareil de mesure FibroScan en lieu et place d'un médecin  
ARS Ile de France et Bretagne

<p>- Quelles sont les modalités prévues pour maintenir la continuité des soins en cas d'absence programmée ou non des professionnels concernés (délégué ou délégant)</p>		<p><u>Le délégué fait appel au délégant</u> :</p> <p>En cas de difficulté concernant soit la réalisation de l'acte, difficulté à recueillir les 10 mesures, en cas de demande expresse du patient à voir le médecin (angoissé par rapport aux résultats probables ou appréhension d'un traitement à venir).</p> <p>Une conduite à tenir en cas d'urgence est connue de l'infirmier(e) ; elle est annexée au protocole.</p> <p><u>En cas de difficulté à réaliser les 10 mesures le médecin, se dégage pour effectuer les mesures et décider de l'opportunité de continuer ou non l'examen, face à la morphologie du patient pouvant être une non-indication à sa réalisation, ou à diminution de la mobilité du membre supérieur, ou encore un essoufflement.</u></p> <p><u>Le médecin peut venir répondre aux questions posées par le patient et qui appelle une réponse de la compétence médicale.</u></p> <p><u>En l'absence du délégant il n'y a pas d'examen effectué par l'IDE</u></p> <p><u>En cas d'absence d'IDE formées de façon temporaire ou définitive les examens sont réalisés par le médecin.</u></p>
<p><b>6. Système d'information</b></p> <p>Quelles sont les informations qui sont partagées pour organiser la prise en charge du patient ?</p>		<p><u>Les professionnels utilisent le système d'information embarqué de l'appareil FibroScan à partir duquel ils vont pouvoir extraire les données recueillies suite au 10 mesures validées.</u></p>

## COOPERATION ENTRE PROFESSIONNELS DE SANTE

**Modèle type de protocole de coopération** : Mesure de l'élastométrie du foie avec l'appareil de mesure FibroScan en lieu et place d'un médecin  
 ARS Ile de France et Bretagne

<p>Qui partage ces informations et comment ?</p>		<p>Les professionnels utilisent le dossier patient et le délégué vient tracer dans ce dossier les éléments de résultats recueillis afin de permettre au médecin de leur interprétation et ensuite de poser le diagnostic au regard des données médicales qu'il a à sa disposition.</p> <p>Les professionnels mettent en place une réunion de suivi mensuelle la 1<sup>ère</sup> année de délégation afin de suivre les événements ou difficultés rencontrées par le délégué.</p>
<p><b>7. Suivi du PC</b></p> <p>Quels sont les indicateurs de suivi en termes de résultats attendus pour mesurer :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la qualité et la sécurité de la nouvelle prise en charge ?</li> <li>- la satisfaction des professionnels et la formation du délégué ?</li> <li>- la satisfaction des usagers ?</li> <li>- l'impact organisationnel ?</li> <li>- l'activité ?</li> </ul> <p>Quels sont les critères à partir desquels l'arrêt du protocole de coopération doit être envisagé ?</p>	<p>La HAS propose des indicateurs génériques qui peuvent être adaptés à votre démarche et si nécessaire complétés en fonction des objectifs poursuivis.</p> <p>Lien fiche Indicateurs génériques</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Valeur de l'IQR</li> <li>- Taux de bonne réponse</li> <li>- Temps de réalisation</li> <li>- Délai d'obtention d'un rendez-vous pour une consultation depuis la coopération par rapport au délai avant la coopération</li> <li>- Taux de satisfaction des patients à partir du document d'information distribué aux patients ("Qu'est ce que le FibroScan")</li> <li>- Nombre de refus de participation des patients par rapport au nombre de patients potentiellement informés de la mise en œuvre du protocole de coopération</li> <li>- Nombre de patients sortis du protocole de coopération pour une prise en charge uniquement par le délégué sur le nombre de patients pris en charge dans le cadre du protocole de coopération</li> <li>- Nombre d'examens réalisés par le délégué pour corriger une mauvaise réalisation de l'acte(s) ou de l'activité(s) par le délégué sur le nombre d'acte(s) ou</li> </ul>

## COOPERATION ENTRE PROFESSIONNELS DE SANTE

**Modèle type de protocole de coopération** : Mesure de l'élastométrie du foie avec l'appareil de mesure FibroScan en lieu et place d'un médecin  
ARS Ile de France et Bretagne

<p>Quelles sont les modalités prévues pour la prise en charge du patient s'il est mis fin à la mise en œuvre du protocole de coopération ?</p>		<p>d'activité(s) réalisé par le délégué</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Nombre d'alerte(s) non pertinente(s) du délégué par le délégué sur le nombre d'alerte total</li> <li>-Délai d'intervention du délégué après alerte du délégué</li> <li>-Nombre de réunions réalisées pour l'analyse des pratiques professionnelles sur le nombre de réunions prévues dans le cadre du protocole de coopération</li> <li>-Nombre de compte-rendu(s) réalisé(s) lors des réunions d'analyse des pratiques professionnelles par rapport au nombre de réunion tenues dans le cadre du protocole de coopération</li> <li>-Temps (en unité de temps) consacré aux patients dans le cadre du protocole de coopération par rapport au temps consacré au patient avant la coopération</li> <li>-Temps gagné en unité de temps par le délégué dans le cadre du protocole de coopération par rapport au gain estimé</li> </ul>
<p><b>8. Retour d'expérience</b></p> <p>Comment s'organisent les professionnels de santé pour échanger sur la qualité et la sécurité du protocole de coopération, notamment pour partager les informations relatives aux événements indésirables (EI) et aux problèmes rencontrés ? Quelles sont les modalités de recueil et de signalement des événements</p>	<p>Décrire les différentes formes d'échanges : staffs, débriefing, groupe de travail spécifique, groupe d'analyse de pratiques, revue mortalité-morbidité, comité de retour d'expérience, etc ...)</p>	<p><u>Les événements indésirables</u> sont recueillis et transmis au service qualité à partir de la fiche de signalement des événements indésirables de l'établissement.</p> <p>Les événements indésirables précurseurs recueillis sont analysés lors des réunions de suivi.</p> <p>Les événements indésirables graves sont déclarés à l'ARS dès leur survenue (voir guide « gestion des risques et protocoles de coopération » HAS 2012)</p>

## COOPERATION ENTRE PROFESSIONNELS DE SANTE

**Modèle type de protocole de coopération** : Mesure de l'élastométrie du foie avec l'appareil de mesure FibroScan en lieu et place d'un médecin  
 ARS Ile de France et Bretagne

<p>indésirables ?          Comment sont sélectionnés les événements indésirables faisant l'objet d'une analyse ?          Sous quelles formes et par qui sont organisées les réunions d'analyse de ces événements ? Qui y participent ?</p>	<p>Lien Gestion des événements indésirables</p>	<p><u>Les incidents en cours d'examen</u>, les plaintes, les refus au moment de l'examen, les difficultés à prendre les 10 mesures font l'objet d'un signalement systématique.</p> <p><u>Des réunions de suivi mensuelles</u>, au cours desquelles sont analysés les indicateurs de qualité et de sécurité, sont prévues la 1<sup>ère</sup> année de la mise en place du protocole puis tous les semestres les années suivantes, plus en cas de besoin.</p>
<p><b>9. Traçabilité et archivage</b>          Comment s'organisent les professionnels de santé pour tracer les documents (procédure, compte rendu de réunion, mode de supervision...) utilisés dans le cadre du protocole de coopération ?          Où se trouvent ces documents ? Sur quel support ? (support informatique, papier, vidéo) ?</p>		<p><u>Les éléments concernant la prise en charge du patient</u> sont tracés dans son dossier. L'infirmier(e) y enregistre les résultats de l'examen qu'elle a réalisé. Un bilan annuel d'activité permet de connaître le nombre d'exams réalisés par le délégué ; il est enrichi sur le plan qualitatif par l'analyse des comptes-rendus des réunions de suivi.</p> <p>Des sauvegardes des données du FibroScan sont réalisées régulièrement.</p>
<p><b>10. Renseigner et joindre la fiche « description de la prise en charge du patient »</b>          Complétez le tableau « description du processus de prise en charge du patient » du modèle type de protocole de coopération.          Joignez les protocoles cliniques et arbres décisionnels en lien avec le processus de prise en charge</p>	<p>Il s'agit de lister les étapes de la prise en charge incluant les actes dérogatoires.          Ces étapes seront détaillées dans le tableau « description de la prise en charge du patient » afin d'identifier à chaque étape de prise en charge les risques possibles pour le patient.          Lien guide GDR et coopération</p>	<p>Fichier joint</p>

## COOPERATION ENTRE PROFESSIONNELS DE SANTE

**Modèle type de protocole de coopération** : Mesure de l'élastométrie du foie avec l'appareil de mesure FibroScan en lieu et place d'un médecin  
 ARS Ile de France et Bretagne

TABLEAU « DESCRIPTION DU PROCESSUS DE PRISE EN CHARGE DU PATIENT »			
<b>1) Étapes de la prise en charge</b> Décrivez précisément les étapes de la prise en charge concernées par le protocole de coopération (Qui fait quoi, où, quand et comment ?) Intégrer les interfaces avec la prise en charge amont (ex : prise de rendez-vous par un secrétaire... orientation du patient par un médecin) et aval (ex : transmission des informations au médecin traitant ...) Dans tous les cas, expliciter les critères sur lesquels le délégué fonde ses décisions et joindre, le cas échéant, les protocoles thérapeutiques ou les arbres de décision.	<b>2) Identification des risques</b> Quels sont les risques qui peuvent survenir à chacune de ces étapes ? Quelles peuvent être les conséquences pour le patient (événements indésirables) ?	<b>3) Causes associées</b> Quelles sont les causes de ces risques ? Différentes causes méritent d'être recherchées systématiquement : -patient -tâches -professionnels -équipe -environnement -matériel, équipement -management -institutionnel	<b>4) Solutions à mettre en place</b> Quelles solutions prévoyez-vous pour prévenir la survenue des risques identifiés et/ou les prendre en charge s'ils surviennent ? Certains aspects du protocole nécessitent une attention particulière : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les modalités de continuité et de permanence des soins.</li> <li>• Les critères qui déclenchent l'intervention du délégué</li> <li>• Les modalités d'intervention du délégué</li> <li>• Les critères qui permettent d'identifier une situation d'urgence.</li> <li>• La conduite à tenir en cas d'urgence.</li> <li>• Les événements indésirables à signaler systématiquement</li> <li>• Les critères provoquant l'arrêt du PC</li> <li>• Les solutions alternatives proposées en cas d'exclusion d'un patient du PC</li> </ul>

## COOPERATION ENTRE PROFESSIONNELS DE SANTE

**Modèle type de protocole de coopération** : Mesure de l'élastométrie du foie avec l'appareil de mesure FibroScan en lieu et place d'un médecin  
 ARS Ile de France et Bretagne

<p><b>Avant la réalisation de l'acte :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- IDE accueille le patient</li> <li>- Vérifie son identité</li> <li>- Vérifie le consentement du patient</li> <li>- L'informe sur le déroulement de l'examen</li> <li>- Vérifie que le patient ne présente pas de critères d'exclusion</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identité erronée et recueil et diagnostic ne correspondant pas au patient</li> <li>Patient non satisfait d'être pris en charge par un IDE</li> <li>- Patient pouvant craindre l'examen et donner son refus</li> <li>- Eviter l'examen notamment chez la femme enceinte et les patients porteurs de Pace Maker,</li> </ul>	<p>Identité non vérifiée lors de la 1ère venue du patient</p> <p>L'Information a été donnée de façon incomplète ou trop rapidement, le patient n'a pas compris</p> <p>Absence de recherche de critères d'exclusion</p>	<p>Procédure de gestion des doublons et de l'identité du patient ( 1<sup>ère</sup> identité renseigné avec une pièce d'identité)</p> <p>Un temps dédié à l'information lors de la consultation médicale</p> <p>Préciser le caractère non invasif de l'examen</p> <p>Ce refus conclut à l'appel du déléguant</p> <p>La question doit être posée au patient durant la consultation médicale, le résultat est tracé dans le dossier patient, l'interrogatoire sur une éventuelle grossesse doit être effectué systématiquement chez la femme et redemandé par l'IDE</p>
<p><b>Réalisation de l'acte dérogatoire :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-IDE installe le patient</li> <li>-Place la sonde au niveau du 9ème espace intercostal pour recueillir les 10 mesures</li> <li>-Enregistre dans le dossier patient</li> </ul>	<p>Le patient ne peut pas être en position allongée sur le dos plus de 5 mn : essoufflement, douleur..</p> <p>Impossibilité d'obtenir les mesures car la morphologie du patient ne le permet pas : maigrreur, obésité...</p>	<p>Absence de recherche de facteurs limitant pour le déroulement de l'examen</p> <p>Une seule sonde homologuée à ce jour (sonde M) ; l'utilisation alternative de la sonde XL doit être proposée en cas d'échec avec</p>	<p>Ce problème doit faire l'objet de l'appel du déléguant qui effectue l'acte ou conclut à la non réalisation de l'acte</p> <p>L'appel du déléguant est requis afin qu'il essaie lui-même de prendre les mesures</p>



**COOPERATION ENTRE PROFESSIONNELS DE SANTE**

**Modèle type de protocole de coopération** : Mesure de l'élastométrie du foie avec l'appareil de mesure FibroScan en lieu et place d'un médecin  
ARS Ile de France et Bretagne

<p>les résultats de l'examen</p> <p><b>Fin de l'acte dérogatoire</b> : IDE aide le patient si besoin à descendre de la table d'examen informe le patient que le médecin le reverra en consultation pour lui transmettre les résultats</p>	<p>Impossibilité d'interprétation par le médecin avec un délai de prise en charge retardé</p> <p>Rapport IQR/médiane supérieur à la moyenne</p> <p>Eviter les chutes suite à une baisse de tension ou inattention du patient en descendant de la table</p> <p>Patient anxieux veut connaître de suite les résultats, insiste auprès de l'IDE</p>	<p>la sonde M.</p> <p>Non-conformité du à l'intervenant</p>	<p>Le délégué formalise la synthèse du bilan suite au FibroScan et la transmet au déléguant afin qu'il porte son diagnostic médical.</p> <p>Fait l'objet d'une alerte au médecin déléguant.</p> <p>IDE Préviennent le patient que l'examen est terminé, de ne pas bouger qu'elle va descendre la table qu'il se relève doucement avant de poser un pied au sol IDE présente près du patient dès qu'il descend de la table d'examen</p> <p>le déléguant peut être appelé afin de donner l'information à un patient qui montre des signes d'anxiété élevés</p>
---	--	---	--

**Nota Bene** : Le Document d'aide à la Gestion des risques dans les protocoles de coopération » permet une aide au remplissage du tableau et comporte des exemples.



## COOPERATION ENTRE PROFESSIONNELS DE SANTE

**Modèle type de protocole de coopération** : Mesure de l'élastométrie du foie avec l'appareil de mesure FibroScan en lieu et place d'un médecin  
 ARS Ile de France et Bretagne

### ANNEXES

Type d'indicateur	Libellé de l'indicateur	Objectif quantitatif	numérateur	dénominateur	Seuil d'alerte (si différent de l'objectif)	commentaires
Activité	Part de l'activité liée au protocole de coopération = nombre de patients pris en charge pour mesure d'élasticité par Fibroscan, par le(s) délégué(s) <sup>1</sup>	100 %	Nombre de patients pris en charge dans le cadre du protocole	Nombre de patients éligibles <sup>2</sup> au protocole de coopération	< 80 %	A stratifier sur le mode de prise : hospitalisation complète, CS externes, HDJ.... L'objectif est que l'ensemble des FibroScan pour les patients hospitalisés soient réalisés par les infirmier(e)s.
	Mesure de l'élastométrie : Ratio entre la valeur de l'IQR (Interquartile range) et la médiane	< 30 % de la médiane	Valeur de l'IQR – variabilité des mesures valides	Elasticité médiane	> 30% de la médiane	Ecart par rapport à la moyenne. Il s'agit du seuil défini dans la littérature. IQR : variabilité des mesures valides.
Qualité et sécurité de la prise en charge	Taux de mesures valides	> 60%	Nb de mesures valides	Nb de mesures	<50%	Seuil défini dans la littérature
	Taux d'échec à la mesure de l'élastométrie	< 5%	Nombre d'échecs à la mesure par le délégué	Nombre de mesures réalisées par le délégué	> 8%	Cela concerne l'impossibilité d'obtenir une mesure en particulier chez les malades obèses. (Seuil défini dans la littérature)
	Taux d'examen non interprétables	< 5 %	Nb d'examen pour lesquels l'interprétation n'est pas possible	Nombre de mesures réalisées par le délégué	> 8%	

<sup>1</sup> Délégués : Infirmier(e) diplômé(e) d'état

<sup>2</sup> Personne éligible : patients vus en consultation par un médecin hépatologue pour lesquels le médecin a prescrit la mesure de l'élastométrie du foie par le FibroScan. Sont exclus les femmes enceintes, les patients porteurs de pacemakers, les patients présentant une insuffisance cardiaque.

## COOPERATION ENTRE PROFESSIONNELS DE SANTE

**Modèle type de protocole de coopération** : Mesure de l'élastométrie du foie avec l'appareil de mesure FibroScan en lieu et place d'un médecin  
 ARS Ile de France et Bretagne

	Taux d'alerte(s) <sup>3</sup> non pertinente(s) du délégué <sup>4</sup> par le délégué	Tendre vers 0 %	Nombre d'appels non pertinents au délégué(s) par le délégué(s) = <i>plainte du délégué</i>	nombre total d'appels par le(s) délégué(s)	Non applicable	Optimiser le protocole utilisé pour chaque type d'actes Analyse dans le cadre du groupe d'analyse des pratiques
Taux de reprise		Tendre vers 0%	Nombre d'exams réalisés par le délégué pour corriger une mauvaise réalisation de l'acte(s) par le délégué ou résultats non interprétables	nombre d'acte(s) ou d'activité(s) réalisé par le délégué	Non applicable	
Taux d'événements indésirables directement imputables au protocole de coopération ayant permis d'améliorer les pratiques		Tendre vers 0	Nombre d'événements indésirables directement imputables au protocole de coopération	nombre d'événements indésirables déclarés dans le cadre de l'application du protocole	Non applicable – correspond à l'objectif	
Taux d'analyse collective des alertes		Tendre vers 100%	Nb d'alertes analysées en équipe	Nb d'alertes		
Taux d'analyse collective des EI		Tendre vers 100%	Nb d'EI analysés en équipe	Nb d'EI		
Taux de réunions réalisées pour l'analyse des pratiques professionnelles		100%	Nombre de réunions réalisées pour l'analyse des pratiques professionnelles	Nombre de réunions prévues dans le cadre du protocole de coopération	Non applicable – correspond à l'objectif	Une réunion / mois la première année du protocole puis une réunion semestrielle les années suivantes (avec veille et échanges quotidiens dans le service)

<sup>3</sup> Critère d'alerte : en cas de difficulté concernant la réalisation de l'acte, le recueil des 10 mesures, une demande expresse du patient à voir le médecin.

<sup>4</sup> Délégué : médecin hépato-gastro-entérologue

## COOPERATION ENTRE PROFESSIONNELS DE SANTE

**Modèle type de protocole de coopération** : Mesure de l'élastométrie du foie avec l'appareil de mesure FibroScan en lieu et place d'un médecin  
 ARS Ile de France et Bretagne

Temps de réalisation de l'examen	< 5 min	Temps de réalisation de l'acte par patient	Néant	> 5 min	A comparer avec le temps médian du (des) délégué(s). Si le temps de réalisation de l'examen est trop important il n'est pas interprétable.
Taux d'adhésion des patients au protocole de coopération	95%	Nombre de patients ayant donné leur accord pour bénéficier du protocole	Nombre de patients éligibles et informés	< 85%	Evaluer l'acceptabilité des patients de leur prise en charge par les IDE dans le cadre du protocole de coopération
	Taux de satisfaction	Tendre vers 100%	Nombre d'IDE satisfaits	Nombre de délégués ayant reçu le questionnaire	Après validation des acquis théoriques et pratiques (cf grille d'acquisition des compétences) Suivi individuel d'activité de mesure du FibroScan. <i>A mettre en corrélation avec le taux de retour des questionnaires.</i> <i>A mettre en corrélation avec le taux de retour des questionnaires.</i>
		Pour le(s) délégué(s)	Nb de délégués satisfaits	Nombre de délégués ayant reçu le questionnaire	
	Tendre vers 100%	Pour le(s) délégué(s)	Nombre de délégués ayant reçu le questionnaire	<1%	





**COOPERATION ENTRE PROFESSIONNELS DE SANTE**

**Modèle type de protocole de coopération** : Mesure de l'élastométrie du foie avec l'appareil de mesure FibroScan en lieu et place d'un médecin  
 ARS Ile de France et Bretagne

**Protocole de coopération**

**CARNET D'ÉVALUATION DES ACQUIS**

DELEGUE		EVALUATEURS/DELEGUANTS			
NOM :		NOM :		NOM :	
PRENOM :		PRENOM :		PRENOM :	
FONCTION :		FONCTION :		FONCTION :	
NOM :		NOM :		NOM :	
PRENOM :		PRENOM :		PRENOM :	
FONCTION :		FONCTION :		FONCTION :	
THEORIE		Date :	Date :	Date :	Date :
Compétences à acquérir, sera capable de....		Nom	Nom	Nom	Nom
ITEMS		évaluation :	évaluation :	évaluation :	évaluation :
		Signature :	Signature :	Signature :	Signature :
Connaître les objectifs de l'examen		<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Acquis	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Acquis	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Acquis	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Acquis
Connaître les contre-indications		<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Acquis	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Acquis	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Acquis	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Acquis
Savoir interpréter les résultats (même si c'est le médecin qui interprète et transmet les résultats d'examen au patient )		<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Acquis	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Acquis	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Acquis	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Acquis



HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

## COOPERATION ENTRE PROFESSIONNELS DE SANTE

**Modèle type de protocole de coopération** : Mesure de l'élastométrie du foie avec l'appareil de mesure FibroScan en lieu et place d'un médecin

ARS Ile de France et Bretagne

	Date : Nom évaluateur : Signature :	Date : Nom évaluateur : Signature :	Date : Nom évaluateur : Signature :	Date : Nom évaluateur : Signature :	Date : Nom évaluateur : Signature :
<b>PRATIQUE</b> Compétences à acquérir, sera capable de....					
<b>ITEMS</b>					
Informier le patient sur les objectifs et le déroulement de l'examen	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Acquis	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Acquis	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Acquis	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Acquis	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Acquis
Mettre en route le fibroscan, l'imprimante et l'écran	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Acquis	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Acquis	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Acquis	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Acquis	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Acquis
Savoir positionner le patient sur la table d'examen (position allongée, bras droit surélevé)	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Acquis	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Acquis	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Acquis	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Acquis	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Acquis
Bien positionner la sonde sur le patient	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Acquis	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Acquis	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Acquis	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Acquis	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Acquis
Connaître la signification des items sur l'écran	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Acquis	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Acquis	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Acquis	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Acquis	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Acquis
Effectuer 10 mesures valides	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Acquis	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Acquis	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Acquis	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Acquis	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Acquis
Prendre l'initiative de reprendre une nouvelle série de mesure si l'indice de réussite est insuffisant	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Acquis	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Acquis	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Acquis	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Acquis	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Acquis
Imprimer les résultats et les transmettre aux médecins	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Acquis	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Acquis	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Acquis	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Acquis	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Acquis

### Enquête auprès des patients pris en charge

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Votre opinion sur la prise en charge dont vous venez de bénéficier dans l'unité d'Hôpital de jour de gastro-entérologie nous est utile pour mesurer votre niveau de satisfaction par rapport à vos attentes et soutenir notre démarche d'amélioration de la qualité de l'accueil et des soins. Nous vous remercions de prendre quelques minutes pour répondre à ce questionnaire et de le déposer dans la boîte aux lettres du service.

Date ... / ... / .....

Le jour de votre venue

Etes-vous satisfait :

De l'accueil des personnels du service (amabilité, disponibilité, écoute)

oui  non

Du respect de l'heure de rendez-vous

oui  non

Des conditions d'attente

oui  non

De l'information donnée avant votre examen

oui  non

Du déroulement de l'examen

oui  non

Du respect de votre intimité

oui  non

Nous vous remercions pour votre réponse

Vous êtes hospitalisé dans le service de Gastro-entérologie ; un examen complémentaire est demandé

L'examen se déroule au niveau du plateau technique des consultations de Gastro-entérologie entre 13h et 14h vous n'avez pas besoin d'être à jeun.

Le Gastro-entérologue

vous communiquera le résultat lors de la visite dans le service.



QU'EST CE QUE LE FIBROSCAN ?

Document d'information à l'attention des patients

Le FibroScan n'est :  
Ni une fibroscopie,  
Ni un scanner.

Mais plutôt un examen qui ressemble  
à une échographie du foie  
**Cet examen est totalement indolore  
et ne dure que 5 minutes**

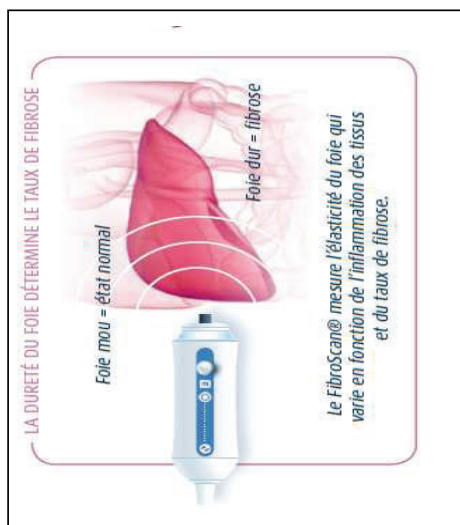
L'examen peut éventuellement provoquer certaines irritations  
sur des peaux à problèmes ;  
vous pourrez aborder ce point avec le gastro-entérologue  
avant la réalisation de l'examen



Installation du patient pendant l'examen

**L'examen peut être réalisé par un médecin  
spécialisé en Hépatologie  
ou par un(e) infirmier(e) spécialement formé(e)  
et autorisé(e)** dans le cadre d'un protocole de  
coopération entre professionnels  
(Loi HSPT - Article 51).

Vous avez la possibilité de refuser d'être pris en charge  
par une infirmière formée, dans ce cas, un médecin effectuera votre examen

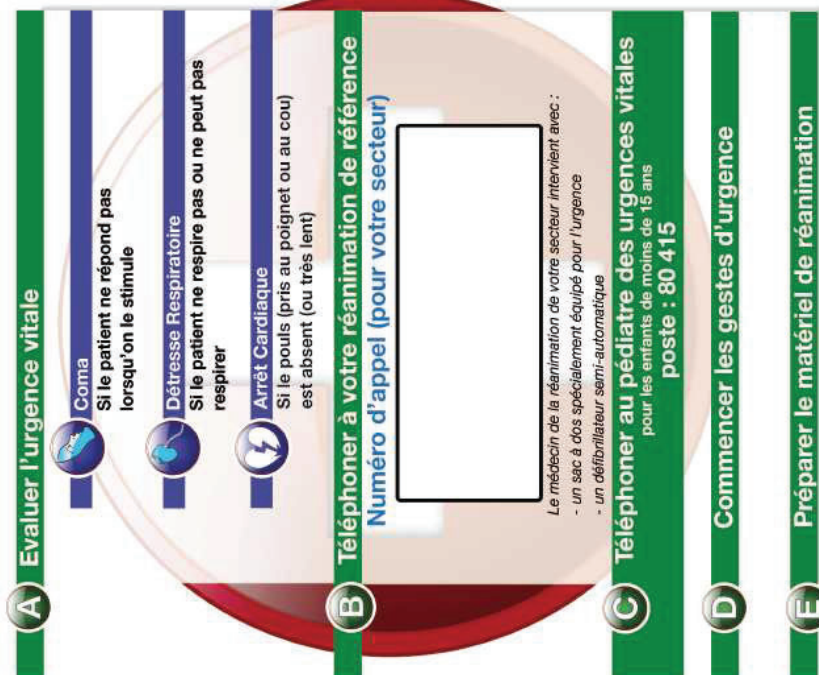


Cet examen consiste à engendrer  
une vibration à la surface de la  
peau au moyen d'une sonde pour  
mesurer l'élasticité du foie





# URGENCE VITALE



Conception Graphique Bora Mbaye - Direction de la Communication PSL - CFX Mars 2013



## DETRESSE VITALE EN SERVICE DE SOINS

En l'absence d'un médecin ou sur demande médicale



Document rédigé par : Dr Van Assche, Dr Le Roux, Mr Cohen, Mme Fone, Mme Dumont, Mr Grégoire, Mr Gezequel